

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2016

Convocations adressées le 29 février 2016

ORDRE DU JOUR

- Offre city stade
- Parking n°2 stade
- Infos et questions diverses

L'an deux mil seize et le lundi sept mars, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.

Etaient présents : Mr Vincent AHÛ, Mme Aline GALLY, Adjoints ;
Mmes Bernadette BARBIER, Monique OTTELET ;
Mrs Bernard DEVELEY, André LEFEVRE, Pascal FEVRE, Eric MANACH

Absents excusés : Mme Marie CASTEL

Absents : -

Secrétaire : Mme Bernadette BARBIER



OFFRE CITY STADE :

Visa Préfecture le :

Après présentation de l'offre d'AGORESPACE, le Conseil Municipal accepte l'offre pour un montant de 29 552.- € HT. Le Conseil Municipal charge le Maire de demander les subventions auprès du Conseil Département et du Conseil Régional. La réalisation du City Stade débutera après accord de toutes les subventions demandées.

PARKING N°2 STADE :

Visa Préfecture le :

Suite au courrier du Conseil Départemental concernant la subvention pour le parking n°2, il est nécessaire de faire poser une barrière le long du fossé pour la sécurisation. Le Maire présente le devis de l'entreprise Colas d'un montant de 2 690.- € HT. Le Conseil Municipal accepte le devis et charge le Maire de demander la subvention au Conseil Départemental.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

*** * Accessibilité :** *Le Conseil Municipal est informé que la commission bâtiment s'est réunie au sujet de l'accessibilité des bâtiments communaux.*

*** * Ecole :** *Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de sécuriser l'école par rapport aux risques liés aux attentats. Les portes doivent être fermées et des mesures d'équipements spécifiques doivent être réalisées avant la rentrée prochaine.*

*** * Tontes :** *Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise RELTIENNE pour un montant de 2 760.- € HT pour 12 tontes.*

*** * Réfection des trottoirs :** *Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise GCTP pour la réfection d'une partie de trottoirs rue aux Cannes et Grande Rue pour un montant de 6 946.25 € HT.*

**** Travaux d'assainissement** : Les travaux rue de la Fontaine par l'entreprise MANSANTI TP et la réhabilitation des réseaux par l'entreprise M3R sont terminés. Un passage caméra reste à réaliser.

**** Bacs à fleurs** : dans la continuité du changement des bacs verts déjà amorcé, les bacs de la Grande Rue vont être changés.

La séance a été levée à 22h00.

Varennnes, le 9 mars 2016

Le Maire,

Maurice MOCQUOT